

# 1. Introduction

Tout au long de sa carrière, Jean Paul Sartre s'est intéressé aux artistes, à leur activité et aux objets esthétiques qu'ils créent. Dans ses travaux philosophiques, il utilise fréquemment la peinture, la sculpture et la poésie à titre d'exemples pour illustrer ses idées. Les personnages de ses romans et de ses pièces sont eux-mêmes fréquemment des écrivains, des peintres ou des poètes. Sartre a également publié un certain nombre d'essais sur des poètes, des peintres et des sculpteurs. L'objectif de ce travail de réflexion est d'examiner de près cette obsession de Sartre pour les œuvres d'art, pour l'existence que mènent les artistes et pour leur activité créatrice, que ce soit à la fois dans ses romans, ses pièces de théâtre ou ses essais critiques. Sartre n'a pas publié de système vraiment élaboré dans le domaine de l'esthétique, mais ses fictions, ses pièces de théâtre et sa réflexion critique offrent un complément non négligeable aux idées déjà avancées lors des études sur l'imagination et sur l'image<sup>1</sup>, ou lors de sa réflexion sur la littérature, dans *Qu'est-ce que la littérature ?*<sup>2</sup>. Ces travaux ont servi de base pour un certain nombre d'études qui examinent l'esthétique de Sartre d'un point de vue purement philosophique ou théorique<sup>3</sup>. Les considérations les plus complètes sur les idées de

---

<sup>1</sup>Cf : *L'Imagination, La Transcendance de l'ego, La Structure intentionnelle de l'image, Idée fondamentale de la Phénoménologie* de Husserl ; *Esquisse d'une théorie des émotions ; L'Imaginaire*.

<sup>2</sup> Dans *Les Temps modernes* (Février-Juillet 1947), publié ensuite dans *Situations II*.

<sup>3</sup> Isère, *Ambiguïté de l'esthétique de Sartre* ; Ames, *Existentialism and the Arts* ; Vendôme, *Jean-Paul Sartre et la littérature* ; Rau, *Aesthetic views of Jean-Paul Sartre* ; Morpurgo-Tagliabue, *L'existentialisme et l'esthétique*, p 509-591, dans son *Esthétique contemporaine* ; Champigny, *Writers and Readers*, dans son *Stages on Sartre's Way* ; Kaelin, *Existential Aesthetic* ; Kohut, *Was ist Literatur ?* ; Cumming, « Litterature of Extreme Situations » dans *Aesthetics Today*, ed. Philipson p 377-412.

Sartre relatives à l'art sont celles d'Eugène F. Kaelin, qui compare et met en contraste la philosophie de Sartre avec celle de Merleau-Ponty, interprétant les idées du premier à la lumière de l'esthétique anglo-saxonne. Kaelin écarte d'emblée l'œuvre littéraire de Sartre, tout en faisant reposer son argumentation sur la séparation entre, d'une part, les efforts de créativité et, d'autre part, l'écriture philosophique de celui-ci : « *Il n'est pas déraisonnable de séparer les efforts littéraires de Sartre du corpus, déjà dense, de son œuvre philosophique. Il ne s'agit pas de dire que la littérature ne peut pas être philosophique, mais que, sous un angle historique, les interprétations littéraires de sa philosophie sont secondaires ; car celles-ci visaient principalement à atteindre la majeure partie d'un public composé de lecteurs pour qui la philosophie est trop rébarbative* »<sup>4</sup>.

Au demeurant, Kaelin, Karl Kohut et Guido Morpugo-Tagliabue font bien appel au *Saint Genet comédien et martyr* de Sartre et à son *Baudelaire* pour examiner les principales idées de son esthétique. Seuls Champigny, dans son livre intitulé *Ecrivains et lecteurs*, ainsi que Cumming examinent les théories sartriennes en les reliant à sa production littéraire. Ces critiques exposent alors leurs objections aux principales idées de Sartre – la séparation entre la prose et la poésie, l'œuvre d'art considérée comme objet imaginaire et la littérature engagée. Bien que, dans cette étude, la discussion critique de ces thèmes ne soit pas appropriée, nous considérerons les idées sartriennes exprimées dans *L'Imagination*, *L'Imaginaire* et *Qu'est-ce que la littérature ?* comme un moyen privilégié de se procurer une définition opératoire de l'art. Pour ce qui concerne la conception de l'art comme objet imaginaire et la distinction entre prose et poésie, c'est l'opposition entre l'*existence* et l'*être* qu'il nous

---

<sup>4</sup> *Existential Aesthetic*, p 20.

faudra ajouter, cette distinction servant de base à l'analyse des nouvelles, des pièces ou des essais qui traitent de l'art et des artistes.

La définition de l'œuvre d'art par Sartre comme objet imaginaire apparaît dans sa conclusion de *l'Imaginaire*. Il affirme de façon catégorique que « *l'œuvre d'art est un irréel* »<sup>5</sup>. La discussion se focalise tout d'abord sur la peinture de Charles VIII au Musée des Offices de Florence<sup>6</sup>. Dans l'expérience esthétique, l'attention du spectateur est d'abord fixée sur l'objet réel qui se trouve en face de lui. Or, seront considérés comme « *réels* » aux yeux de Sartre, le cadre, la couleur et la toile qui font face au spectateur ; il démontre qu'aussi longtemps que le spectateur s'arrête à ces éléments réels, il ne perçoit que l'objet physique. L'objet esthétique, lui, n'apparaît que lorsque l'attention portée par le spectateur aux propriétés physiques de la peinture, en tant que partie de son propre monde expérimental, se déplace sur l'homme représenté dans la peinture. Le visage, tel qu'il se donne à voir, n'a alors plus rien d'une toile couverte de pigments. C'est un objet, mais un objet irréel : « *Nous avons compris d'abord que ce Charles VIII était un objet. Mais ce n'est pas bien entendu le même objet que le tableau, la toile, les couches réelles de peinture. Tant que nous considérons la toile et le cadre pour eux-mêmes, l'objet esthétique n'apparaît pas* »<sup>7</sup>. Pour Sartre, cet objet esthétique n'appartient pas au monde réel, au contraire, il apparaît lorsque le monde réel est nié par « *l'acte intentionnel d'une*

---

<sup>5</sup> *L'Imaginaire*, p 125.

<sup>6</sup> Cette peinture est un choix curieux comme base de discussion sur l'œuvre d'art. Car l'artiste de ce portrait est inconnu et la peinture d'une importance mineure. Cependant, c'est le type même de portrait officiel qui fascinait Sartre à cette époque. Il est d'ailleurs reproduit dans l'article « Charles VIII » du *Larousse du XXème siècle*, 2, p 151.

<sup>7</sup> *L'Imaginaire*, p 239.